



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beauvais, le 19 février 2018

Motion de la majorité départementale

Le Comité technique spécial départemental de l'Éducation nationale vient d'annoncer que 51 classes d'écoles élémentaires de l'Oise pourraient être fermées à la rentrée prochaine, tandis que seulement 24 nouvelles classes seraient ouvertes. L'Oise subirait ainsi une perte nette de 27 classes. Les zones rurales, avec 18 fermetures de classes en RPI, seraient très durement touchées.

Ce projet semble aller à l'encontre des déclarations du Président de la République qui, en juillet 2017, annonçait à la conférence des territoires vouloir donner à la ruralité « *les mêmes chances de réussir* » qu'aux zones urbaines.

Les besoins des zones rurales en matière d'éducation sont manifestes : l'Oise fait malheureusement partie des dix départements qui concentrent le plus de difficultés pour l'apprentissage de la lecture. Selon l'INSEE, plus de 13 % des jeunes Oisiens rencontrent des difficultés. Parmi ces dix départements, neuf sont, comme l'Oise, essentiellement ruraux.

Il sera donc demandé au gouvernement l'instauration immédiate d'un moratoire sur les fermetures de classes en zone rurale. Il s'agirait d'une première mesure indispensable pour signifier aux habitants des plus petites communes que l'éducation de leurs enfants est une véritable priorité pour le pays. D'autres mesures devraient suivre pour assurer aux jeunes ruraux une véritable égalité des chances.

Le Conseil départemental, garant des solidarités territoriales, souhaite que l'égalité républicaine soit garantie tant pour les territoires ruraux que pour les quartiers urbains reconnus prioritaires. Il est prêt pour cela à travailler avec les services de l'Éducation nationale et les élus municipaux de l'Oise.

Contact Presse : Eric DREANO
Directeur de la communication
Conseil départemental de l'Oise

☎ 06 85 47 08 79

Service presse

☎ 03 44 10 47 20

Suivez-nous sur : oise.fr     